



COMMUNIQUE DE PRESSE

« Pour ma santé, je dis oui au numérique »

Lancement d'une nouvelle campagne nationale

La digitalisation des pratiques de santé, avec la prise de rendez-vous en ligne, la téléconsultation et la réduction des examens superflus, vise à améliorer la coordination entre les professionnels et la prise en charge des patients. Malgré ces avancées, des réticences persistent, notamment la crainte d'une déshumanisation de la relation soignant-soigné. Afin de renforcer la confiance du public, le Ministère chargé de la Santé lance une campagne nationale soulignant les valeurs éthiques entourant le développement des outils numériques en santé.

Portés par leur essor pendant la crise sanitaire, les avantages du numérique en santé sont évidents. Cependant, il est crucial que ces outils assurent une prise en charge des patients de qualité et basée sur la confiance. Le développement du numérique en santé doit être accompagné d'une surveillance constante, notamment en ce qui concerne la transparence dans le traitement des données, le soutien à l'utilisation de ces outils, le respect du secret médical et le droit des patients

à décider qui peut accéder à leurs données et dans quel but. Les autorités publiques s'engagent à développer des outils numériques tout en respectant les droits humains et l'environnement. Ainsi, l'exigence éthique est présente à tous les niveaux, depuis la conception des outils numériques en santé jusqu'à leur utilisation. Le virage numérique en santé repose désormais sur un cadre éthique visant à instaurer la confiance des professionnels de la santé et des utilisateurs du système de santé, leur permettant ainsi de jouer un rôle actif dans leur santé et bien-être.



Une campagne nationale axée sur l'humain

Pour promouvoir l'utilisation éthique du numérique en santé, la Délégation au numérique en santé (DNS) du Ministère de la santé et de la prévention lance une campagne d'information avec le slogan simple et accessible à tous : « Pour ma santé, je dis oui au numérique ». Cette campagne est présente en ligne, sur les sites de nos partenaires, sur les réseaux sociaux et par le biais de journées régionales dédiées. Elle met en avant [4 courtes vidéos](#) axées sur l'éthique des outils numériques en santé offrant ainsi l'opportunité de :

- Suivre Iréna, personne âgée, dans sa première téléconsultation. Cette vidéo permet de revenir sur les principes éthiques clés de cette modalité de prise en charge (présence d'un aidant, recueil du consentement, confidentialité des échanges, vérification du confort d'Iréna par rapport à l'écran, possibilité d'interruption de la téléconsultation à tout moment, etc.),
- Accompagner Marie et son médecin traitant. Cette vidéo illustre la téléexpertise et décrit les recommandations éthiques de cet acte de télésanté (confidentialité des données, cadrage des photos pour ne montrer que ce qui est nécessaire, modalités du partage sécurisé des données avec le confrère, etc.),
- Faire ses premiers pas dans Mon espace santé avec Philippe. Cette vidéo présente les principales fonctionnalités et les possibilités offertes pour être acteur de son parcours de santé dans un cadre sécurisé et humaniste (bienfaisance, non-malfaisance, autonomie, justice),
- Apprendre avec Philippine que le consentement au traitement de ses données de santé est libre, notamment en ce qui concerne les échanges de données entre Mon espace santé et les applications sélectionnées dans le catalogue de services de Mon espace santé, ou la ré-utilisation de ses données par les applications du catalogue de services de Mon espace santé.

« Le numérique en santé sera éthique ou ne sera pas. L'éthique est en effet un principe fondateur de la DNS qui s'est depuis le début engagée à être le garant du développement de solutions numériques en santé accessibles à tous, équitables, respectueuses des droits des patients, transparentes au niveau du traitement des données réalisés et écoresponsables. L'éthique est un prérequis nécessaire pour installer la confiance des utilisateurs et permettre la promotion des usages. »

Héla GHARIANI,
Déléguée au numérique en santé

« Le développement du numérique en santé ne saurait s'accompagner d'une prise de conscience des enjeux éthiques de la transformation digitale du système de santé. Nous devons être fiers de voir que la France fait figure de leader en Europe pour transformer les réflexions éthiques en résultats impactants et transformer les pratiques durablement. France Assos Santé se félicite des résultats accomplis par la cellule éthique et des nombreuses réalisations à venir, en co-construction avec les acteurs de l'écosystème dont les usagers. »

Gérard RAYMOND
Président de France Assos Santé

La campagne bénéficie du relais actif de nos partenaires : Santé.fr, l'Assurance Maladie, France Assos Santé, les fédérations hospitalières (FHF, FEHAP), les ordres nationaux (pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes), le Collège de la Médecine Générale, l'Union Nationale des Professionnels de Santé, le Groupe VYV et ses mutuelles, le Health Data Hub, les Agences Régionales de Santé (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts de France, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire, Martinique, Ile de France), les Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne, La Réunion, Occitanie, Guadeloupe, Ile-de-France), et les Espaces de réflexion éthique régionaux Ethique (Ile de France, Grand-Est, Bourgogne Franche comté)...

Une cellule ministérielle dédiée à l'éthique du numérique en santé

Depuis sa création, la Délégation au numérique en santé (DNS) est dotée d'une cellule éthique. Son objectif est de placer l'éthique au cœur du virage numérique en santé. Cette initiative vise à fournir des outils pratiques de sensibilisation, d'évaluation et de labellisation pour les professionnels, les usagers, les industriels et les décideurs. L'objectif est de garantir la transparence afin de créer la confiance, comme un facteur d'adhésion et de promotion des usages du numérique en santé afin que tout le monde puisse en bénéficier.

Plus d'information sur [la cellule éthique du Ministère de la Santé et de la Prévention](#).

Contacts presse

Délégation au Numérique en Santé

Marion Février
Tél : 06 08 77 61 02
marion.fevrier@sante.gouv.fr

Contacts presse

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Julie Messier
Tél : 06 16 89 59 83
Julie.messier@esante.gouv.fr